



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Port, Le 27 avril 2023

FRANCE 2030 : LE TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST ET LA BANQUE DES TERRITOIRES OPERATEUR POUR LE COMPTE DE L'ETAT, SIGNENT LA CONVENTION DE FINANCEMENT POUR LE PROJET « ZAC CAMBAIE-OMEGA, DEMONSTRATEUR DE LA VILLE DURABLE INSULAIRE ET TROPICALE »

Le 17 mars 2022 le projet « ZAC Cambaie-Oméga, démonstrateur de la ville durable insulaire et tropicale » porté par le Territoire de la Côte Ouest (TCO), a été lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) rejoignant ainsi un réseau de 39 territoires lauréats. Il entre maintenant dans sa phase d'incubation.

En tant que lauréat, le TCO bénéficiera d'un accompagnement financier par l'Etat d'un montant de **469 398 €**, ainsi que d'un accompagnement technique opéré par la Banque des Territoires qui lui permettra **d'incuber les innovations** portées dans le cadre de son projet démonstrateur.

La phase d'incubation portera sur les axes suivants :

- **structurer la ville jardin** : préfiguration de la stratégie végétalisation des espaces de la ZAC, au regard des contraintes climatiques et techniques, avec pour objectif une gestion durable de ces espaces.
- **décarbonation de la construction** : définition de référentiels autour des thématiques liées à la qualité environnementale des bâtiments (confort thermique).
- **aménagement et construction bioclimatique** : définition de référentiel autour des thématiques liées à l'aménagement bio climatique et à la mise en place d'appréciations techniques d'expérimentation (ATEX) ou d'avis techniques (ATEC) pour vérifier la faisabilité technique des process identifiés et favoriser les répliques.
- **conduite et pilotage de projets**

Le TCO bénéficie du soutien de France 2030, opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat afin de mettre en œuvre les solutions innovantes développées au cours de la phase d'incubation.

Le projet d'aménagement de la ZAC Cambaie Oméga est l'une des opérations phares de l'Ecocité de La Réunion qui couvre un ambitieux programme urbain - résidentiel et économique - articulant le cœur d'agglomération du TCO. Ce nouveau quartier mixte doit permettre de répondre aux besoins des habitants en matière de logements, de services et d'équipements, d'activités économiques et de déplacements. Il constitue un levier de développement qui irriguera l'ensemble du territoire Ouest, du littoral jusque dans les hauts.

Le démonstrateur se donne pour ambition de structurer un projet d'aménagement sobre et résilient agissant sur les caractéristiques locales - l'éloignement et les conditions climatiques - tout en répondant aux enjeux de confort en milieu urbain. À ce titre, la ZAC souhaite être porteuse d'exemplarité et d'innovations orientées vers la sobriété foncière, la frugalité énergétique et l'essor de la filière bâti tropicale bioclimatique ainsi que le développement des économies circulaires et collaboratives. Elle constitue une opportunité de consolider et promouvoir le savoir-faire réunionnais dans la conception et la réalisation de procédés constructifs bas carbone, dans la poursuite et le respect de l'identité architecturale créole.

Mireille Coianiz-Morel, vice-présidente du TCO : « Le projet de la ZAC Cambaie préfigure de la volonté du TCO de bâtir un nouveau modèle d'aménagement durable et résilient et de développer la ville du quart d'heure qui vise à encourager les déplacements doux entre les lieux de vie, lieux d'activité et lieux de loisirs. Cette ville s'inscrit dans la nécessité de réduire notre empreinte carbone en modifiant en profondeur nos pratiques dans la manière de concevoir la ville. Ce partenariat avec la Banque des Territoires et la Caisse des Dépôts est une véritable opportunité et une aide précieuse qui nous permettra d'accélérer et de concrétiser la transformation de notre territoire en une capitale économique, durable, tropicale et créole au service de toutes les réunionnaises et réunionnais. »

Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires : « La Banque des Territoires salue la volonté forte de la collectivité de conduire une politique d'investissement ambitieuse au service du territoire avec cette opération aussi emblématique que l'Ecocité. La communauté d'agglomération du TCO peut compter sur notre soutien avec la mise à disposition d'une offre globale d'accompagnement en ingénierie, en financement et en investissement. Accompagner les réponses aux défis de la ville durable : sobriété, inclusion, productivité, résilience, représente un enjeu majeur pour développer de nouvelles manières de réfléchir et de concevoir le futur des territoires. »

Le programme national « Démonstrateurs de la ville durable » de **France 2030** lancé en mai 2021, s'inscrit dans la stratégie d'accélération « **Solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants** » et dans la démarche gouvernementale « **Habiter la France de Demain** ». Il est doté d'une enveloppe de **305 millions d'euros** et est opéré par **la Banque des Territoires et l'ANRU pour le compte de l'Etat**.

Ce programme ambitionne de créer un **réseau national de projets démonstrateurs** adressant la diversité des **enjeux de la transition** écologique et sociale et illustrant **la diversité des territoires français** : Des petites communes rurales jusqu'au grandes métropoles, des villes périurbaines jusqu'au quartiers prioritaires de la ville (NPNRU).

Ce financement a été officialisé ce jour par Mireille Coianiz-Morel, vice-présidente du TCO, Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires et Nicolas Blanc, directeur régional Réunion-Océan Indien de la Banque des Territoires.

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

06 92 39 34 85

dorothee.logeais@caissedesdepots.fr

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner

la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

À propos du Territoire de la Côte Ouest

- ✓ **Communauté d'agglomération** qui regroupe 5 communes (La Possession, Le Port, Saint-Paul, Trois-Bassins, Saint-Leu)
- ✓ **214 494 habitants**, c'est la 1ère intercommunalité en termes d'habitants de l'île
- ✓ **Un territoire attractif et dynamique** qui concentre une grande partie de l'activité de l'île
- ✓ **L'Écocité de La Réunion, c'est**
 - 35 000 logements neufs diversifiés et confortables à l'horizon 2050
 - 20 000 emplois
 - 14 km de couloirs bus qui préfigureront l'arrivée du réseau ferré
 - 45 hectares d'espaces dédiés à l'agriculture urbaine
 - 1022 hectares de sites patrimoniaux emblématiques valorisés
 - 200 hectares d'espaces plantés

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr / @BanqueDesTerr